



## Déclaration liminaire Snudi-FO CTSD carte scolaire du 28 janvier 2022

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD

Lors du groupe de travail du 20 janvier vous avez Monsieur le Directeur Académique annoncé les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation Nationale. Ce seront donc d'après les déclarations du Recteur à la presse moins de 6700 élèves attendus pour la rentrée. Cette prévision donne le La de cette carte scolaire, il en est de même sur les autres départements de notre Académie, avec moins 1 200 élèves en Seine et Marne, moins 5 300 élèves dans le Val de Marne.

Au-delà de la fiabilité de cette prévision on peut s'interroger sur cette baisse prévue d'effectifs. On constate ponctuellement une baisse d'effectifs sur certains secteurs, pas forcément dans cette mesure...

Cette hypothèse de travail interroge, où sont passés ces élèves ?

- Les familles ont-elles déménagé dans la grande couronne afin de profiter de maisons spacieuses et de jardins agréables permettant d'appréhender avec plus de sérénité d'éventuels confinements. Une thèse qui pourrait paraître plausible pour certains quartiers parisiens, mais peu crédible pour les habitants des villes de notre département...
- Les élèves seraient inscrits majoritairement dans le secteur privé, pourtant le nombre d'écoles privées n'a pas sensiblement augmenté en quelques mois.
- Les élèves seraient scolarisés à domicile ? Si vous avez des chiffres monsieur le Directeur Académique ce serait intéressant de les connaître.
- Les parents n'auraient pas encore inscrits leurs enfants en mairie, notamment dans les classes de petites sections ? C'est ce que l'on peut observer lorsque l'on compare avec les naissances secteurs.

Toutes ces hypothèses posées le problème reste encore entier, où sont donc passés les élèves ? C'est bien la question que posent certains directeurs lorsqu'ils découvrent les chiffres prévisionnels de la DSDEN :

*« On m'annonce 277 élèves au lieu des 286 que je compte ... Peut-on me donner les noms et prénoms de ceux qui ne vont pas venir ? ».*

Quand bien même serions-nous face à une baisse d'effectifs, ne serait-il pas le moment pour le ministère de baisser les « repères », « seuils » des moyennes d'élèves par classe. N'oublions pas que nous vivons dans les écoles une situation bien particulière et depuis deux ans la pandémie Covid 19 placent les équipes dans des difficultés inédites.

La gestion de cette crise est devenue un véritable casse tête sur le terrain avec des protocoles changeant d'un jour à l'autre, des injonctions contraires. N'oublions pas les deux derniers jours de classes avant les vacances de

décembre, le Ministre interdisant le brassage et le Recteur les autorisant tout de même... Cette cacophonie n'a pas simplifié la gestion sur le terrain, à qui obéir ? Au ministre ? Au Recteur ? L'Académie de Créteil a-t-elle été un temps une entité autonome à part ?

La situation à la rentrée de janvier ne fut pas meilleure avec un manque drastique de remplaçants qui empêchent aux écoles d'accueillir les élèves, qui met les collègues en difficulté devant la colère de parents qui doivent repartir le matin avec leurs enfants ....

Ne serait-il pas le temps de profiter d'une baisse d'effectifs en diminuant le rapport E/C pour aider les équipes à gérer ces situations ?

Ne serait-il pas temps d'en profiter pour augmenter de façons significatives les quotités de décharges de direction ? Employer des secrétaires administratives avec un véritable statut pour diminuer la charge administrative chronophage des directions d'écoles.

Ne serait-il pas temps d'en profiter pour augmenter le nombre de remplaçants pour éviter les situations de crises dans les écoles ?

Ne serait-il pas temps de recruter des AESH avec un vrai statut un vrai salaire pour aider les élèves handicapés ?

Ne serait-il pas temps d'investir dans la médecine scolaire, avec plus d'infirmières, plus de médecins ?

Ne serait-il pas temps d'augmenter le nombre de collègues du RASED, maître E, G et psychologues scolaires ?

La pandémie Covid 19 a démontré que l'entassement des élèves dans des lieux clos est un facteur facilitant la transmission du virus. Nous le savons aussi avec un nombre diminué d'élèves par classe il est plus facile d'aider des enfants qui rencontrent des difficultés scolaires. Avec une baisse de nombre d'élèves par classe les conditions de travail s'améliorent de suite.

La profession a clairement montré son mécontentement notamment le 13 janvier où la grève a rencontré un succès historique même si les services du ministère n'ont une fois de plus pas les mêmes chiffres ....

Il y a aussi une autre conséquence à ces fermetures de classes proposées, le départ de collègues obligés de faire le mouvement. Certes si la DSDEN ré ouvre dans ces écoles en juin mathématiquement ce sera le même nombre d'enseignants. Sur un fichier excel c'est indiscutable, sur le terrain ce n'est pas la même chose. L'école aura perdu un collègue qui connaissait ses élèves, connaissait les familles, connaissait le fonctionnement de l'école, des services municipaux.

Pour les directions d'école ce n'est pas la même chose non plus, refaire une structure trois jours après la rentrée, déplacer des élèves, changer les niveaux de classes, ré attribuer les moyens.... Le tout dans une situation sanitaire et protocolaire que nous n'osons imaginer.

C'est pour cela Monsieur le Directeur Académique que le Snudi-FO demande qu'un moratoire soit appliqué sur cette carte scolaire, aucune fermeture de classes et toutes les ouvertures nécessaires.